DLP 08-03-0031858 4

Avertissements Agricoles

GRANDES CULTURES



BULLETIN TECHNIQUE N° 3 DU 5 MARS 1990

COLZA : - Fiche ravageur
- Déjà le stade D1 - D2
- Premières méligèthes

ESCOURGEON : - Rouille naine
- Epi 1 cm atteint localement

BLE : - Septoriose
- Mouche grise : premiers symptômes (rares)

COLZA

La semaine de temps doux du 17 au 24 février a fortement accéléré le développement des colzas qui ont en variété précoce atteint ou dépassé le stade D1 (boutons visibles acollés, mais encore cachés par les feuilles terminales).

Ce temps doux a également permis l'arrivée des **premières méligèthes** (Maubeuge, Loos-en-Gohelle).

Le seuil en parcelles est évidemment loin d'être atteint, mais il faudra surveiller les bacs jaunes dès le premier réchauffement, le risque est apparemment élevé cette année.

Seuil de traitement à cette époque : 1 insecte par plante.

oooOooo

Charançon de la tige du colza (C. napi) : la région n'est pas concernée par ce ravageur.

ESCOURGEONS

STADE :

Les premières Barberousses atteignent épi 1 cm.

MALADIES :

La Rouille naine est localement très active. Toutes les autres maladies sont présentes : Helminthosporiose, Oïdium, parfois Rhynchosporiose.

PRECONISATIONS :

Pas d'intervention à ce stade, mais le traitement montaison devra prendre en compte le risque Rouille naine.

P225



MINISTERE DE L'AGRICULTURE - D.R.A.F.
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 59048 LILLE CEDEX - Tél. 20.52.00.25

STATION REGIONALE : - Avertissements Agricoles - Laboratoire.
rue Bernard Palissy B.P. 47 - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél. 21.28.27.27

Abonnement annuel : 190,00 F
à l'ordre
Régisseur de Recettes
D.R.A.F. Nord Pas-de-Calais

ISSN 0758-7988 - CPPAP n° 1865 AD

BLES D'HIVER

STADES :

Epi 0,3 à 0,4 cm pour les plus précoces (Apollo, Vicking, Futur, ...)

MOUCHES GRISES :

Premiers symptômes en parcelles à risque (gravité limitée à cette date).

MALADIES :

Situation calme.

Rouille jaune : est en retard par rapport à 1989, pas de données pour le moment.

Rouille brune : se manifeste par quelques pustules çà et là, en particulier SLEIPNER, FUTUR, APOLLO. Aucune gravité pour le moment.

Oïdium : fréquent, mais en partie bloqué par les pluies de la semaine dernière.

Septoriose : beaucoup plus commune qu'en 1989 (hiver humide).

Maladies du pied : rares symptômes.

PRECONISATIONS :

Terminer les desherbages.

ANTIDICOTS CEREALES, une seule nouveauté pour 1990 :

SATIS (CIBA-GEIGY) (0,5 kg/ha)

association d'une sulfonylurée : le triasulfuron (matière active du KEOS)

et d'une nouvelle molécule de la famille des diphénylethers : le fluoroglycofène.

Actif sur **adventices jeunes**, donc traitement précoce ou utilisation sur semis tardifs à cette époque de l'année.

Spectre antidicot. relativement complet : stellaire, matricaire, pensée, gaillet et véronique.

RAVAGEURS DU COLZA

Cherchez-les au bon moment...

A	B_2	B_3	C_1	D_1	T20	E	F_1	G_4
Levée	2 feuilles vraies	3 feuilles vraies	Reprise de végétation	Bouton accolé	Tige à 20 cm	Bouton écarté	1re fleur ouverte	Siliques bosselées

Limaces

Larves de mouche du chou

Altises adultes

Larves d'altise

Charançons du bourgeon terminal

Pucerons cendrés du chou

Pucerons cendrés du chou

Gros charançons de la tige

Méligèthes

Charançons des siliques

Larves de Cécidomyies des siliques*

■ Période d'intervention □ Présence du ravageur, il est trop tard pour traiter * La lutte contre le charançon des siliques permet de limiter leurs dégâts.

Dessins de A. GRAVAUD (Service de la Protection des Végétaux).

... avec la bonne méthode...

Le piégeage ou technique de la cuvette jaune

- **Mise en place des cuvettes :** dès le semis, ou au plus tard à la levée, dès les premiers réchauffements, les installer à 10 mètres de la bordure, du côté d'un ancien champ de colza; les remplir avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle.

  Jusqu'au stade B2, la cuvette est enterrée, puis elle est placée à 25 cm de hauteur.

  Attention ! Le fond de la cuvette doit suivre le niveau supérieur de la végétation.



- **Surveillance :** 2 fois par semaine et tous les jours après les premières captures.
- **Insectes capturés :** grosse altise, charançon du bourgeon terminal, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

L'observation des plantes

- **Observez 50 plantes** au hasard sur l'ensemble de la parcelle.
- **Insectes :** grosse altise (larve et adulte), puceron cendré du chou, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

... et comptez-les

P 226

Quand faut-il traiter ?

Ravageur	Observation des plantes	Piégeage "cuvette jaune"
Limace	Dès les premiers dégâts, du semis au stade B2	
Grosse altise adulte	3 pieds/10 avec morsures nutritionnelles, jusqu'au stade B2	20 à 30 captures cumulées après le stade B2
Grosse altise larve	2 plantes/3 attaquées	
Puceron cendré	— Automne, 1 plante/5 colonisée — De C1 à 3-4 semaines avant la récolte : 2 colonies/m²	
Charançon du bourgeon terminal		Notez les premières captures : intervenez 10 à 15 jours après si le colza est au stade B3
Gros charançon de la tige		De C1 à T20, intervenir 8 à 10 jours après les premières captures
Méligèthe	— Stades boutons accolés à D1 : 1 insecte par inflorescence — Stades boutons séparés à E : 2 ou 3 insectes	Vous indique les premières arrivées Vous pouvez alors aller observer
Charançon des siliques	A partir des stades G2 G3 : 1 charançon pour 2 pl.	

Les produits de traitement

- **Contre les limaces :**
  - — appâts empoisonnés sous forme granulée, épandre régulièrement le soir (25 granulés par m²)
  - — matières actives : mercaptodiméthur (3 kg/ha - Mesurol antilimaces)
    métaldéhyde (5 à 10 kg/ha selon les spécialités commerciales)
    thiodicarbe (5 kg/ha - Skipper)
- **Contre les insectes :**

Au semis			De la levée à la fin du repos hivernal		Produits utilisables (1)		A partir de la reprise de végétation			
Mouche du chou	Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Matières actives	Spécialités commerciales	Charançon de la tige	Méligèthe	Charançon des siliques	Puceron
	450 g ma/ha				*Benfuracarbe*	Oncol 5 G - Oncol S				
9 kg	9 kg	9 kg			*Carbofuran*	Nombreuses spécialités (2)				
9 kg	7,5 kg				*Carbosulfan*	Marshal Fort				
	12 kg	12 kg			*Furathiocarbe*	Deltanet				
	10 kg				*Terbuphos*	Counter plus				
	9 kg				*Thiofanox*	Dacamox 5 G - Dacamox 5 S				
9 kg	9 kg			9 kg	*Carboforan - Isophenphos*	Carma				
	18 kg				*Phorate + Terbuphos*	Dispell				
			0,15 l		*Alphaméthrine*	Fastac	0,15 l	0,15 l	0,2 l	
			0,07 l		*Bifenthrine*	Talstar	0,07 l	0, 1 l	0,1 l	
					Bromophos	Nexion 25 - Sovinexion 25 Nexion 40 - Nexion EC 40		2 l 1, 4 l	2 l	2 l
			0, 3 l	0,3 l	*Cyfluthrine*	Baythroïd	0, 3 l	0, 2 l	0,2 l	
			0,25 l 25 g ma/ha		*Cyperméthrine*	Cymbush, Kafil super Nombreuses spécialités (2)	0,25 l	0,25 l 20 g ma/ha	0,25 l	
			0,2 l	0,2 l	*Deltaméthrine*	Décis Décis Flo - Biram Flo	0,2 l 7,5 g ma/ha	0,2 l 5 g ma/ha	0,2 l	
					Dialiphos	Torak		1,25 l	1,25 l	
			250 g ma/ha		*Endosulfan*	Nombreuses spécialités (2)	400 g ma/ha	250 g ma/ha	600 g ma/ha	
			0,6 l		*Esfenvalérate*	Sumi alfa		0,5 l	0,6 l	
			0,5 l		*Fenvalérate*	Sumicidin 10		0,4 l	0,4 l	
			0,2 l		*Fluvalinate*	Mavrik - Mavrik Flo		0,2 l		0,2 l
			0,1 l		*Lambda-Cyhalothrine*	Karate	0,15 l	0,1 l	0,1 l	
			200 g ma/ha		*Lindane* *Lindane huileux*	Nombreuses spécialités (2)	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
			1,5 l ou 1,5 kg		*Malathion*	Nombreuses spécialités (2)		1,5 l ou 1,5 kg		
			1,25 kg		*Méthidathion*	Ultracide 20 bouillie Ultracide 20 liquide	1,5 kg 1,5 l	1,25 kg 1,25 l		
			200 g ma/ha		*Parathion Ethyl et Méthyl*	Nombreuses spécialités (2)	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
			200 g ma/ha		*Parathion huileux*	Nombreuses spécialités (2)	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
					Phosalone	Zolone Flo - Azofène Flo Nombreuses spécialités (2)		2 l 1000 g ma/ha	2,5 l 1200 g ma/ha	1,2 l
					Pyrimicarbe	Pirimor G - Aphox				0,5 kg
			0,065 l		*Tralométhrine*	Tracker 108 EC	0,09 l	0,065 l	0,065 l	
			0,75 l		*Endosulfan + Parathion Ethyl*	Drifène AP - Ekadrine PE	1,25 l	0,75 l		
					Endosulfan + Thiométon	Serk EC				1,5 l
			1 l 3 l		*Lindane + Parathion Ethyl*	Sopragam Typholine gamma 50	1,5 l 5 l	1 l 3 l		
			1,75 l		*Lindane + Parathion Méthyl*	Paralindex	2,5 l	1,75 l		2,5 l
			0,75 l 0,75 l		*Phosalone + Parathion Méthyl*	Fortène Taxylone	1,5 l	0,75 l 0,75 l		

(1) Doses en litre ou kilogramme de produit commercial par hectare.
(2) La dose de matière active par hectare mentionnée correspond à la dose de matière la plus fréquente. Avant toute utilisation, vérifier la dose de produit commercial autorisée sur l'étiquette.

Liste arrêtée au 01-02-90 - S.P.V. -